



DISTY

RÉSULTATS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF				
	(Montants en dhs)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Brut	Amortissement et provisions	Net					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeurs (A)	3 454 016,75	1 932 618,46	1 521 398,29	1 197 951,99		175 625 645,78	171 233 239,00	
	Frais préliminaires	208 972,80	125 383,68	83 589,12	125 383,68		99 811 000,00	99 811 000,00	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 245 043,95	1 807 234,78	1 437 809,17	1 072 568,31		-	-	
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-		-	-	
	Immobilisations incorporelles (B)	1 988 644,42	1 442 772,67	545 871,75	616 082,11		-	-	
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-		-	-	
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-		35 612 905,04	35 612 905,04	
	Fonds commercial	-	-	-	-		-	-	
	Autres immobilisations incorporelles	1 988 644,42	1 442 772,67	545 871,75	616 082,11		4 136 604,18	3 197 382,99	
	Immobilisations corporelles (C)	4 788 872,96	2 625 862,88	2 163 010,08	1 437 994,99		-	-	
	Terrains	-	-	-	-		-	-	
	Constructions	-	-	-	-		-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage	595 494,00	383 301,63	212 192,37	168 304,70		-	-	
	Matériel de transport	200 050,06	99 740,04	100 310,02	141 028,19		-	-	
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 993 328,90	2 142 821,21	1 850 507,69	1 128 662,10		16 701 079,78	13 827 527,11	
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-		-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-		-	-	
	Immobilisations financières (D)	344 814,00	-	344 814,00	320 200,00		-	-	
	Prêts immobilisés	-	-	-	-		-	-	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances financières	244 814,00	-	244 814,00	220 200,00		2 138 400,48	4 164 942,77	
	Titres de participation	100 000,00	-	100 000,00	100 000,00		-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-		-	-	
	Écarts de conversion - Actif (E)	-	-	-	-		-	-	
	Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-		-	-	
	Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-		-	-	
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	10 576 348,13	6 001 254,01	4 575 094,12	3 572 229,09		175 625 645,78	171 233 239,00	
	Stocks (F)	78 454 486,83	203 828,00	78 250 658,83	89 264 367,17		-	-	
	Marchandises	78 454 486,83	203 828,00	78 250 658,83	89 264 367,17		-	-	
	Matières et fournitures consommables	-	-	-	-		-	-	
	Produits en cours	-	-	-	-		-	-	
	Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-		-	-	
	Produits finis	-	-	-	-		-	-	
	Créances de l'actif circulant (G)	319 735 748,21	12 519 991,22	307 215 756,99	332 827 153,64		-	-	
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	6 346 892,76	-	6 346 892,76	8 003 745,93		-	-	
	Clients et comptes rattachés	192 235 827,88	12 519 991,22	179 715 836,66	197 995 854,59		2 138 400,48	4 164 942,77	
	Personnel	-	-	-	-		-	-	
	État	67 448 715,95	-	67 448 715,95	70 853 245,69		-	-	
TRÉSORERIE	Compte d'associés	-	-	-	-		-	-	
	Autres débiteurs	-	-	-	-		-	-	
	Comptes de régularisation - Actif	53 704 311,62	-	53 704 311,62	55 974 307,43		-	-	
	Titres et valeurs de placement (H)	-	-	-	-		-	-	
	Écarts de conversion - Actif (I) (Éléments circulants)	66 199,09	-	66 199,09	394 653,04		-	-	
	TOTAL II (F + G + H + I)	398 256 434,13	12 723 819,22	385 532 614,91	422 486 173,85		-	-	
	Trésorerie - Actif	11 274 557,87	-	11 274 557,87	10 446 121,29		-	-	
	Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-		-	-	
	Banques, T.G et C.C.P	11 253 526,86	-	11 253 526,86	10 427 568,90		-	-	
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	21 031,01	-	21 031,01	18 552,39		-	-	
	TOTAL III	11 274 557,87	-	11 274 557,87	10 446 121,29		-	-	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	420 107 340,13	18 725 073,23	401 382 266,90	436 504 524,23		-	-	
							177 764 046,26	175 398 181,77	
	Dettes du passif circulant	-	-	-	-		-	-	
	Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-		-	-	
	Clients créditeurs, avances et acomptes	-	-	-	-		-	-	
	Personnel	-	-	-	-		-	-	
	Organismes sociaux	-	-	-	-		-	-	
	État	-	-	-	-		-	-	
	Comptes d'associés	-	-	-	-		-	-	
	Autres créanciers	-	-	-	-		-	-	
	Comptes de régularisation - Passif	-	-	-	-		-	-	
FINANCEMENT PERMANENT	Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-		-	-	
	Écarts de conversion - Passif (Éléments circulants)	-	-	-	-		-	-	
	TOTAL II (F + G + H)	-	-	-	-		-	-	
	Trésorerie - Passif	-	-	-	-		-	-	
	Crédits d'escompte	-	-	-	-		-	-	
	Crédits de trésorerie	-	-	-	-		-	-	
	Banques (soldes créditeurs)	-	-	-	-		-	-	
	TOTAL III	-	-	-	-		-	-	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	-	-	-	-		-	-	
							118 371 078,00	114 735 315,79	
	Fournisseurs et comptes rattachés						76 238 546,27	74 298 593,66	
	Clients créditeurs, avances et acomptes						1 036 660,97	2 969 583,06	
	Personnel						1 189 169,58	1 088 537,14	
	Organismes sociaux						331 223,52	329 860,27	
	État						34 507 451,75	34 914 004,81	
	Comptes d'associés						-	-	
	Autres créanciers						-	-	
	Comptes de régularisation - Passif						5 068 025,91	1 134 736,85	
	Autres provisions pour risques et charges						566 199,14	394 653,04	
	Écarts de conversion - Passif (Éléments circulants)						137 587,95	187 097,61	
FINANCEMENT CIRCULANT	TOTAL II (F + G + H)						119 074 865,09	115 317 066,44	
	Trésorerie - Passif						104 543 355,55	145 789 276,02	
	Crédits d'escompte						3 111 316,56	27 055 690,01	
	Crédits de trésorerie						48 000 000,00	-	
	Banques (soldes créditeurs)						53 432 038,99	118 733 586,01	
	TOTAL III						104 543 355,55	145 789 276,02	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)						401 382 266,90	436 504 524,23	
							-	-	
	Dettes du passif circulant						-	-	
	Fournisseurs et comptes rattachés						-	-	
	Clients créditeurs, avances et acomptes						-	-	
	Personnel						-	-	
	Organismes sociaux						-	-	
	État						-	-	
	Comptes d'associés						-	-	
	Autres créanciers						-	-	
	Comptes de régularisation - Passif						-	-	
	Autres provisions pour risques et charges						-	-	
	Écarts de conversion - Passif (Éléments circulants)						-	-	
TRÉSORERIE	TOTAL II (F + G + H)						-	-	
	Trésorerie - Passif						-	-	
	Crédits d'escompte						-	-	
	Crédits de trésorerie						-	-	
	Banques (soldes créditeurs)						-	-	
	TOTAL III						-	-	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)						-	-	
							-	-	
	Dettes du passif circulant						-	-	
	Fournisseurs et comptes rattachés						-	-	
	Clients créditeurs, avances et acomptes						-	-	
	Personnel						-	-	
	Organismes sociaux						-	-	
	État						-	-	
	Comptes d'associés						-	-	
	Autres créanciers						-	-	
	Comptes de régularisation - Passif						-	-	
	Autres provisions pour risques et charges						-	-	
	Écarts de conversion - Passif (Éléments circulants)						-	-	

(1) Capital personnel débiteur
(2) Beneficiaire (+) , deficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	NATURE	Exercice du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation	547 953 317,24	-	547 953 317,24	541 044 365,25
	Ventes de marchandises (en l'état)	546 317 723,30	-	546 317 723,30	539 246 594,47
	Ventes de biens et services produits	1 516 831,83	-	1 516 831,83	1 583 297,96
	Chiffre d'affaires	547 834 555,13	-	547 834 555,13	540 829 892,43
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	-
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	118 762,11	-	118 762,11	214 472,82
	TOTAL I	547 953 317,24	-	547 953 317,24	541 044 365,25
	II Charges d'exploitation	518 247 607,60	42,55	518 247 650,15	511 899 062,73
	Achats revendus (2) de marchandises	485 994 419,41	-	485 994 419,41	482 256 911,86
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 301 818,61	42,55	3 301 861,16	3 460 882,28
	Autres charges externes	15 488 480,76	-	15 488 480,76	13 762 029,40
	Impôts et taxes	124 804,69	-	124 804,69	118 243,87
	Charges de personnel	10 839 645,06	-	10 839 645,06	10 502 940,98
	Autres charges d'exploitation	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00
Dotations d'exploitation	1 998 439,07	-	1 998 439,07	1 298 054,34	
TOTAL II	518 247 607,60	42,55	518 247 650,15	511 899 062,73	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-	-	29 705 667,09	29 145 302,52	
FINANCIER	IV Produits financiers	2 124 639,86	-	2 124 639,86	6 182 379,92
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Gains de change	1 431 066,86	-	1 431 066,86	4 378 175,21
	Intérêts et autres produits financiers	260 987,22	-	260 987,22	987 302,05
	Reprises financières : transferts de charges	432 585,78	-	432 585,78	816 902,66
	TOTAL IV	2 124 639,86	-	2 124 639,86	6 182 379,92
	V Charges financières	8 810 282,08	-	8 810 282,08	13 311 361,62
	Charges d'intérêts	7 006 948,67	-	7 006 948,67	10 550 985,28
	Pertes de change	1 699 201,53	-	1 699 201,53	2 278 363,32
	Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	104 131,88	-	104 131,88	482 013,02	
TOTAL V	8 810 282,08	-	8 810 282,08	13 311 361,62	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-	-	-6 685 642,22	-7 128 981,70	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	-	-	23 020 024,87	22 016 320,82	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) Suite

	NATURE	Exercice du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
NON COURANT	VIII Produits non courants	3 932,99	-	3 932,99	71 464,69
	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	52 500,00
	Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	Autres produits non courants	3 932,99	-	3 932,99	18 964,69
	Reprises non courantes : transferts de charges	-	-	-	-
	TOTAL VIII	3 932,99	-	3 932,99	71 464,69
	IX Charges non courantes	730 743,08	-	730 743,08	374 491,65
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	708,16	-	708,16	-
	Subventions accordées	-	-	-	-
	Autres charges non courantes	730 034,92	-	730 034,92	374 491,65
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
	TOTAL IX	730 743,08	-	730 743,08	374 491,65
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-	-	-726 810,09	-303 026,96
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)	-	-	22 293 214,78	21 713 293,86
	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	2 929 158,00	-	2 929 158,00	2 928 870,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	-	-	19 364 056,78	18 784 423,86	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	-	-	550 081 890,09	547 298 209,86	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	-	-	530 717 833,31	528 513 786,00	
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	-	-	19 364 056,78	18 784 423,86	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stock

Rapport Financier Annuel 2024

Le Rapport Financier Annuel 2024, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2024, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2025 sur le site internet de Disty, à l'adresse suivante : <https://disty.ma/infos-financieres>



Aux Actionnaires de la société
DISTY TECHNOLOGIES S.A.
12, Bd Mohamed Abdou, Quartier Palmier, Maarif
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Disty Technologies S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 175 625 646 MAD dont un bénéfice net de 19 364 057 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Disty Technologies S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 179 716 K MAD représentant 45% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC). La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles de provisionnement définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

• Dépréciation des stocks de marchandises

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des stocks de marchandises s'élève à 78 251 K MAD représentant 19% du total bilan de la société. Une dépréciation sur les stocks est constatée sur la base de leur obsolescence et s'ils sont endommagés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, compte tenu du caractère significatif du montant des stocks dans le bilan au 31 décembre 2024 et du degré de jugement inhérent à certaines hypothèses relatives à l'obsolescence qui sous-tendent l'évaluation de la dépréciation des stocks.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons procédé à :

- L'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déprécier les stocks au regard de leurs perspectives d'écoulement et de leur ancienneté ;
- La prise de connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

